



Le 18 juin 2025

TARIF FAMILLE 2025

Chers clubs, chers licenciés,

Nous vous invitons à prendre connaissance des **instructions actualisées concernant les demandes de tarif Famille**.

Ce dispositif a été conçu pour **encourager la pratique sportive en famille entre parents et enfants**.

Nous vous rappelons ainsi les conditions d'éligibilité :

- la famille doit obligatoirement être composée :
 - de 2 adultes ayant souscrit une licence LOISIR à 45€ chacun
 - et au minimum de 2 mineurs ayant souscrit une licence ENFANT à 15€ et/ou JEUNE à 30€
- L'âge des mineurs est calculé **au 1er janvier de l'année en cours**.

La demande doit être faite **exclusivement via le formulaire Excel 2025 prévu à cet effet [ici](#)**, à envoyer avec un RIB à ffsnw@ffsnw.fr dans les **30 jours suivant la saisie des licences**.

Nous vous remercions pour votre attention et votre engagement à promouvoir le sport en famille. En espérant vous voir nombreux profiter de ce dispositif !

Bien cordialement,

L'équipe fédérale